



Préalable du SNJ au CE du 18 janvier 2016

Il est encore temps pour la direction de revoir sa copie en tenant compte des avis des représentants des salariés. Il lui appartient de démontrer que cet exercice n'est pas que de pure forme. Voilà comment le SNJ terminait son préalable au CCE de vendredi dernier.

Alors nous allons à l'occasion de ce Comité d'Établissement préciser nos refus, demandes d'amendements et nos propositions, pour tester une fois de plus la capacité de dialogue de l'équipe projet de la chaîne info.

Nous attendons dans un premier temps des amendements simples. La référence en bonne place à l'accord groupe droits d'auteurs qui définit les conditions de réutilisation des reportages et rushes des journalistes de France Télévisions. Mais aussi que les définitions de fonction (rédacteur en chef par exemple) soient conformes à l'accord collectif de mai 2013.

Sur le fond, il ne suffit pas de déclarer sa différence avec les autres chaînes d'information en continu, car où est-elle dans le projet ?

En quoi consiste la plus-value du service public s'il s'agit d'être à l'écoute des rumeurs de la toile et à la remorque du buzz ?

Une ligne éditoriale se définit avec une boussole qui indique un cap, pas avec une girouette.

- Non, tous les citoyens ne sont pas des producteurs d'information
- Non, l'accumulation des micros-trottoirs ne remplacera jamais de véritables enquêtes !
- Non, les plateaux en situation ne peuvent pas tenir lieu de reportages !
- Non, le pillage des rushes des journalistes des régions ou des territoires ultra-marins n'est pas un projet éditorial !

Le SNJ refuse ce mode dégradé d'exercice du journalisme que la direction veut imposer aux rédactions de l'entreprise dans la continuité du projet de news factory, Info 2015.

Comment France Télévisions peut-elle décemment proposer de concevoir une nouvelle chaîne de service public avec en tout et pour tout deux emplois de monteurs alors que l'essentiel des montages serait confié à 32 journalistes apprentis-monteurs ?

Cette idée est mauvaise professionnellement et source de contentieux de toutes sortes, sans compter les dérives et dérapages dus à la confusion des métiers ni le stress négatif, cause de risque psychosociaux. D'abord parce que le recours à des monteurs professionnels est un gage de qualité, ensuite parce que lorsqu'un journaliste est accaparé par des tâches techniques, il ne peut se consacrer à l'éditorial.

Dans cette confusion des métiers, il n'y aurait que des perdants. Sur le périmètre du Siège d'abord, en région et Outre mer ensuite.

A ce propos, il n'est donc pas loyal d'envisager une telle transformation de notre organisation sans passer par la case négociation avec les organisations syndicales. Or, le mot "négociation" n'est pas employé dans ce projet. La direction évoque seulement des "discussions" dans un espace métiers qui n'est pas le cadre approprié. Ce n'est pas nous qui l'inventons mais bien la rédaction de l'accord

collectif signé par les organisations syndicales et la direction Nous ne laisserons pas s'installer sauvagement une organisation du travail qui serait contraire aux dispositions de cet accord. Même chose au registre du temps de travail pour les journalistes. Le choix entre décompte horaire et forfait jour doit pouvoir s'opérer sans les chantages constatés dans les rédactions nationales et d'ailleurs déjà signalés ici, mais toujours niés par la direction.

Autre exemple de déloyauté : l'emploi répété du terme de "rédaction nationale" au singulier alors que l'ensemble du plan d'info 2015 n'a pas été présenté aux instances représentatives de l'entreprise et que son premier volet fait toujours l'objet d'une procédure en justice.

Notre déception est à la hauteur de nos attentes parce que le SNJ a toujours été favorable à la création d'une chaîne d'information de service public mais pas à n'importe quel prix et certainement pas au rabais. Cela nuirait, dès le départ, à sa crédibilité et donc, à son audience.

Seulement 167 emplois à la clé, 50% de recrutement, mais dans un contexte d'effectif constant pour le groupe, alors quels emplois seront donc supprimés et où ?

Alors que vous prenez le gros risque d'abîmer et d'affaiblir déjà les rédactions nationales avec un projet funeste de fusion, comment comptez-vous organiser ce qui ressemble à un aspirateur de sources et de ressources ? Comment sur le terrain, une même équipe pourra travailler à la fois pour sa rédaction et pour la chaîne info ? Qui sera prioritaire en cas de forte actualité, comme celles de janvier ou novembre 2015 ? Avez-vous réellement quantifié la charge de travail supplémentaire pour les salariés de Vaise ou de Malakoff ?

Le SNJ est prêt à un débat constructif comme d'ailleurs l'ensemble des élus de ce CE. Nous vous ferons ici et ailleurs des propositions éditoriales et structurelles alternatives, sans prétention mais qui peuvent constituer une autre vision crédible pour cette chaîne info.

Mais hélas, à l'instar du débat ifab/inat, ou de celui sur "Info 2015" lié à ce qui nous réunit aujourd'hui, la direction a toujours montré un seul et bien triste visage, celui de vouloir faire passer ses projets et rien d'autre. Elle se dit ambitieuse pour cette chaîne info, qu'elle le soit d'abord pour le dialogue social et ses capacités d'enrichissement de tout projet. Un des engagements de la nouvelle PDG."

Paris, le 18 janvier 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 06 29 17 47 07 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter @SNJ_FTV et Facebook : Snj.ftv